

SYNTHESE DU PLAN TERRITORIAL POUR UNE TRANSITION JUSTE 2021-2027

Fiche territoriale Normandie

Axe Seine et Bresle

Le Fonds pour une transition juste (FTJ) a pour objectif d'accompagner les territoires et les personnes touchés par la transition verte.

La Commission européenne a, en ce sens, attribué à la France une enveloppe de 1 029 952 599 €, dédiée à la reconversion de territoires les plus exposés.

Cette enveloppe, gérée par les Régions et les Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, doit permettre d'assurer une transition verte et inclusive sur les territoires ciblés.

La région Normandie fait partie des six régions françaises concernées par le FTJ, sur deux zones les plus émettrices de CO2 que sont l'Axe Seine et la vallée de la Bresle. Ce territoire de transition juste normand présente donc un enjeu de reconversion des activités économiques et des compétences.

152 432 985 €

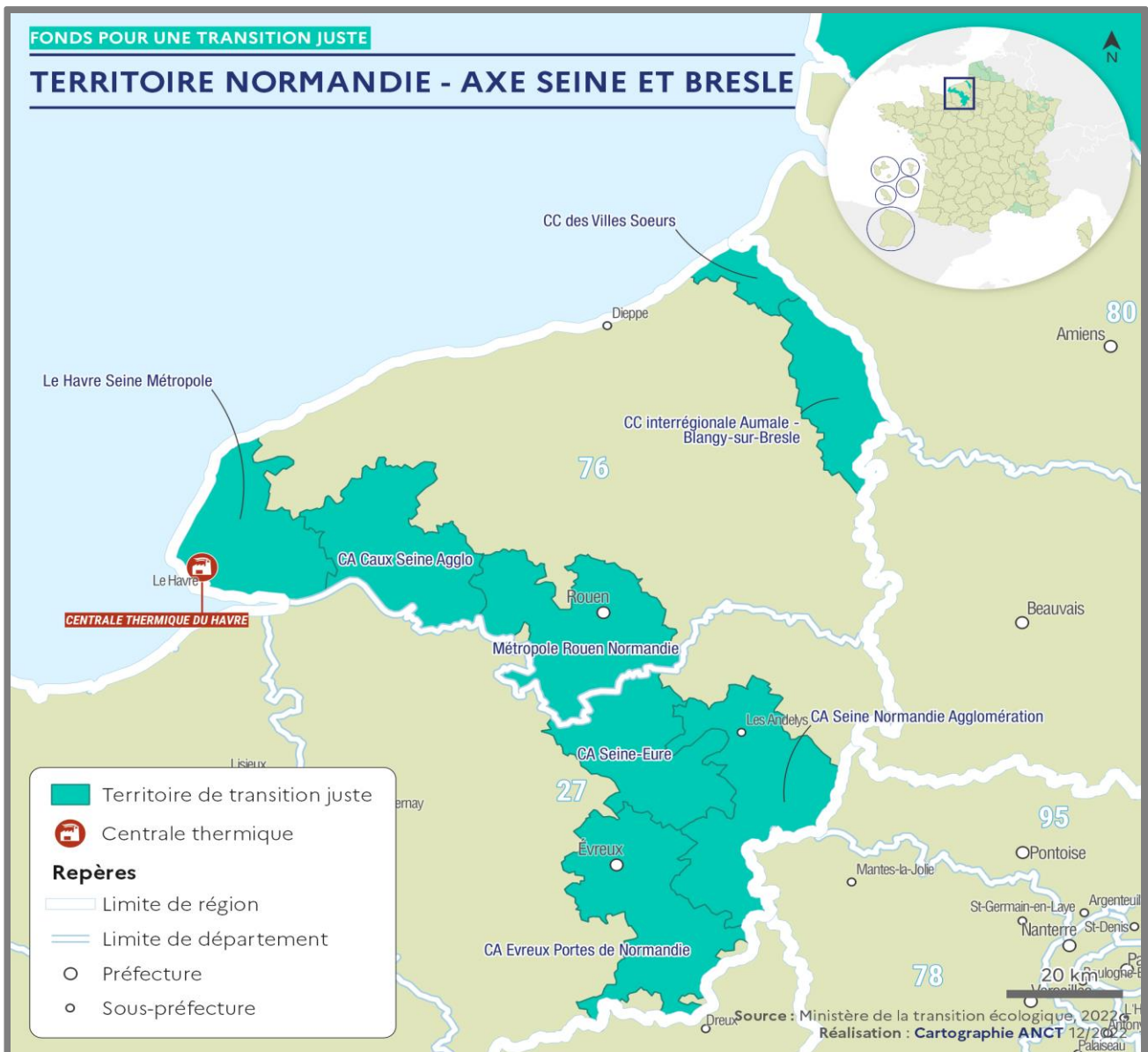
**POUR LE TERRITOIRE DE
TRANSITION JUSTE NORMANDIE
VALLEES SEINE ET BRESLE, SOIT
14,80% DE L'ENVELOPPE
NATIONALE.**

REPARTITION DE L'ENVELOPPE :

❖ **REGION : 106 703 089 €**

❖ **DREETS : 45 729 895 €**

La présente synthèse s'appuie sur le contenu du Plan de Transition Juste de la région Normandie adopté par la Commission européenne en 2022.



Carte d'identité des territoires de transition juste Normandie Axe Seine et Bresle¹



Territoire Normandie Axe Seine et Bresle :

- Vallée de la Seine (Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, Métropole Rouen Normandie, Seine-Eure, Seine Normandie Agglomération, Evreux Portes de Normandie) ;
- Vallée de la Bresle (communes de Seine-Maritime des Communautés de Communes interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle et des Villes Sœurs).



Données démographiques du territoire de transition juste Normandie Axe Seine et Bresle

1 173 797 habitants.



Emissions de CO2 du territoire de transition juste Normandie Axe Seine et Bresle

Ce territoire émet 10 222 798 tonnes par an de CO2. A travers le plan de transition juste, le territoire a fixé des ambitions de baisse des émissions de CO2 afin d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

14% des
émissions
nationales
de CO2



Raffinage

5 514 067 tonnes eq. CO2.
Objectif de réduire de 33% les émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2015.



Chimie

2 948 698 tonnes eq.CO2.
Objectif de réduire de 26% les émissions d'ici 2030 par rapport à 2015.



Produits minéraux non métalliques

150 455 tonnes de CO2.
Objectif national de réduire les émissions de 24 % en 2030 par rapport à 2015.

L'emploi dans le territoire de transition juste

- ❖ Taux de chômage : 15,78%
- ❖ Emploi industriel : 72 553 personnes
- ❖ Emploi salarié dans les secteurs les plus polluants :
 - Raffinage : 3 400 emplois directs et 14 000 emplois indirects
 - Chimie : 7 355 emplois directs et près de 30 000 emplois indirects
 - Produits minéraux non métalliques : 4 418 emplois directs et 6 630 emplois indirects.



¹ Les données démographiques correspondent au recensement population INSEE, 2018.

Les données relatives aux déclarations 2017 GEREPEP retracent les émissions de CO2 de toutes les installations classées soumises à autorisation ou enregistrement, devant donc déclarer leurs émissions de polluants, 2017.

Les données sur les emplois salariés correspondent aux données Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) 2018, Postes salariés des établissements actifs fin décembre 2018, INSEE.

Le taux de chômage correspond aux données INSEE, 2018.

Volet économique

Soutenir la transition verte dans les industries du territoire de transition juste Normandie Axe Seine et Bresle, en accompagnant la transformation et la diversification

Les Bénéficiaires éligibles



Entreprises et fédérations d'entreprises, collectivités territoriales, l'Etat, ses agences, établissements publics, associations, chambres consulaires, pôles de compétitivité et clusters, organismes de recherche, laboratoires de recherche et universités.

Les secteurs d'activité émetteurs de gaz à effet de serre, ciblés spécifiquement par le fonds pour une transition juste en Normandie Axe Seine et Bresle



Chimie

En transformation.

- Accompagner la décarbonation et le développement de nouvelles activités (chimie verte², hydrogène vert, etc.).
- Soutenir l'efficacité énergétique, les sources de chaleur décarbonée (biomasse notamment), ou encore la réduction des émissions de protoxyde d'azote et de gaz fluorés.
- Diversification : soutenir le développement de l'hydrogène vert, la capture du CO₂, l'électrification des procédés et la production d'électricité verte, le développement de réseaux de chaleur entre industriels, la transition numérique, la chimie du végétal (chimie biosourcée et biotechnologies) et la bio-production (chimie fine, bioplastiques, biocarburants, etc.).



Produits minéraux non métalliques

En transformation.

Il s'agit principalement du secteur verrier. Trois leviers principaux sont envisagés pour décarboner la filière : l'électrification des procédés, la numérisation des procédés et l'utilisation de calcins.



Raffinage

En déclin.

La filière est confrontée à trois défis majeurs :

- Le raffinage de combustibles fossiles est appelé à disparaître en 2050.
- Les raffineries doivent réduire leurs émissions de GES de 33% en 2030 par rapport à 2015.
- Accompagner les salariés vers une reconversion dans d'autres secteurs.

² Chimie verte : logique d'économie circulaire et minimisation des impacts négatifs sur l'homme et son environnement, notamment via l'intégration d'intrants renouvelables.

Les secteurs de diversification spécifiquement ciblés par le fonds pour une transition juste Normandie Axe Seine et Bresle



Economie circulaire, valorisation des déchets et recyclage des friches : les activités de recyclage des batteries et le réemploi des matériaux de construction constituent un axe de développement créateur d'emplois. Le FTJ soutiendra aussi la réhabilitation de friches industrielles permettant notamment l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, en particulier en lien avec la fermeture de la centrale à charbon du Havre et le déclin du secteur du raffinage.



Energies renouvelables et développement des usages de l'hydrogène vert.



Chimie verte : recentrer les activités vers la chimie de spécialité, innover et se différencier par la fonctionnalité. Il s'agit de soutenir les procédés de transformation verts.



Valorisation des coproduits du Captage et Stockage du Carbone : valorisation chimique par réaction, qui permet la production d'urée, d'acide salicylique, de polycarbonates et poly-méthane, voire des produits à valeur énergétique ; valorisation biologique par photosynthèse, par exemple de microalgues.



Trajectoire vers une économie bas carbone : la transformation des process pour une industrie performante, durable et digitale pour tendre vers zéro émission carbone.

Les types d'opérations éligibles

Investissements productifs dans les PME, y compris les microentreprises et les jeunes pousses, conduisant à la diversification, à la modernisation et à la reconversion économique.

Investissements dans les activités de recherche et d'innovation, y compris celles menées par les universités et les organismes publics de recherche, et dans la promotion du transfert de technologies de pointe.

Investissements dans la numérisation, l'innovation numérique et la connectivité numérique.

Investissements dans le déploiement de technologies ainsi que dans des systèmes et infrastructures pour des énergies propres abordables, y compris des technologies de stockage de l'énergie, et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Rénovation et modernisation des réseaux de chauffage urbain.
Investissements dans la production de chaleur basée sur des sources d'énergie renouvelable.

Investissement dans les énergies renouvelables réalisés conformément à la directive UE 2018/2001
Investissement dans l'efficacité énergétique

Investissements dans la réhabilitation et la décontamination des zones de friche, dans les projets d'assainissement

Investissements dans le renforcement de l'économie circulaire : prévention et réduction des déchets, utilisation efficace des ressources, réutilisation, réparation et recyclage

Volet emploi et compétences

Accompagnement spécifique des personnes vers de nouvelles opportunités d'emploi

Le plan de transition juste prévoit d'accompagner les personnes affectées par la transition verte dans les industries du territoire Normandie Axe Seine et Bresle. Une enveloppe de 45,7 millions d'euros gérée par la DREETS sera dédiée à ce volet social. La décarbonation des secteurs ciblés nécessite l'accompagnement et la reconversion des salariés dont l'emploi va disparaître, l'adaptation des compétences des actifs dont l'emploi va se transformer, et l'accompagnement de la main d'œuvre disponible à mettre en adéquation avec les besoins de recrutement dans les secteurs en transformation et de diversification.

45,7M€
pour le
volet
social



Deux ambitions centrales du programme :

- ❖ Perfectionnement et reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi.
- ❖ Aide à la recherche d'emploi à l'intention des demandeurs d'emploi.

Ciblage des industries les plus polluantes :

Chimie : Accompagner l'adaptation des compétences des salariés en interne, l'accompagnement des reconversions intra ou intersectorielles et l'acquisition de nouvelles compétences.

Produits minéraux non métalliques (filiale du verre) : Accompagner l'évolution des métiers et l'investissement dans la formation professionnelle ; répondre aux besoins d'élévation de la qualification de la main d'œuvre et de formation à de nouvelles compétences.

Raffinage : Accompagner les reconversions professionnelles vers le développement de nouvelles filières décarbonées, comme l'hydrogène vert.